



CHARTRE DES VALEURS

Association Wild Bretagne



RÉSERVES EN LIBRE ÉVOLUTION, des biens communs pour toutes les formes de vie

L'association crée des biens communs pour toutes les formes de vie. **D'autres associations ou organisme à but non-lucratif, personnes ou formes de vie peuvent donc en user en respectant les règles communes** (règlement intérieur et chartes).

Nous reconnaissons la nécessité de 10 % d'espaces laissés en libre évolution, en protection forte, sans exploitation humaine en France. La vie sauvage n'a pas besoin de l'intervention humaine pour se développer, mais d'espaces libres de sa gestion.

Nous reconnaissons la complémentarité entre les espaces en libre évolution, les espaces conservés et les espaces accueillant des activités humaines durables. Il peut y avoir plusieurs usages sur un territoire et ils doivent être discutés et décidés collectivement dans l'intérêt général. Nous ne sommes pas opposé·es à une exploitation du bois en dehors de nos réserves tant qu'elle est raisonnée, durable et pensée pour limiter les impacts négatifs sur la biodiversité. Le bois est une ressource nécessaire pour se chauffer, se loger, etc.

Des lieux de passage, sur des espaces restreints, définis sont possibles sur les terrains appartenant à l'association avec une limite de 5% de la totalité de la surface de la réserve concernée (affût, zone de campement, chemins, par ex.). Ces lieux doivent permettre de réfléchir sur la cohabitation et la compréhension des liens qui unissent les humain·es et les dynamiques naturelles, sans intervention humaine. Les installations mises en place dans ce but sont toutes démontables, compostables, réversibles sans artificialisation des sols et limitées dans l'espace. Pour cela, se référer au règlement spécifique aux zones de campement. Dans tous les cas, il est nécessaire de limiter au maximum l'impact sur le milieu, les dynamiques naturelles et les habitant·es dans ces zones. **La fréquentation peut aussi être limitée et soumise à autorisation ou restriction.** Il est interdit de sortir des chemins ou des zones dédiées pour éviter le piétinement et de laisser des zones de tranquillité pour les formes de vie non-humaines. **Les chiens doivent être tenus en laisse et rester dans les zones autorisées et peuvent être totalement interdits d'accès dans certaines zones.** Certains espaces peuvent être totalement interdits d'accès aux animaux domestiques comme aux humains.



PÉDAGOGIE ET SENSIBILISATION, créativité, sensibilité, science et plaisir

L'art, le jeu et la construction de nouveaux imaginaires enviables, inclusifs et sensibles sont pour nous un moyen de repenser, d'expérimenter et de réinventer nos modes d'existence. L'art et la culture dissociée des autres formes de vies doivent retisser des liens étroits pour créer des cultures communes incluant toutes les formes de vie.

Nous nous inscrivons dans une pensée complexe tout en considérant que la vulgarisation est un outil adapté. Chaque personne peut progresser avec son niveau d'information. Nous ne sommes pas des « sachant » mais un groupe qui questionne (scientifiques, locaux, ordres établies, etc.).

Le jeu est un des moyens principaux pour apprendre pour les autres mammifères. **Nous encourageons les formes pédagogiques ludiques** utilisant aussi bien notre raisonnement que nos sens, notre corps et nos émotions pour ancrer de nouvelles connaissances.

Chacun.e peut proposer des actions de sensibilisation dans l'intérêt général de l'association et de ses missions du moment que celle-ci respecte les individus humain et non-humain, leurs diversités et leur sécurité ainsi que les lieux les accueillant.

L'ensemble des membres sont garants des actions portées par l'association, **chaque membre s'engage à signaler toutes les actions qu'il jugerait être en inéquation avec cette charte**, aux personnes concernées et au groupe local le plus proche et/ou au groupe général et/ou au conseil d'administration pour qu'une réponse adaptée y soit apportée. Une seule personne ne peut pas prendre la décision pour le groupe en cas de litige, mais peut suspendre une action en vue d'une délibération ouverte sur celle-ci et d'une décision définitive.

Nous tendons au maximum vers une accessibilité des personnes à nos actions et événements (prix libre, accès handicapés, garde d'enfants, sécurité, etc.). L'association fait de la sensibilisation et de la pédagogie auprès de publics variés. Dans cette optique, nous proposons le plus souvent possible le prix libre (qui inclut la gratuité) afin que la culture soit au maximum accessible à toute personne quelque soit ses moyens financiers et matériels.

L'association et ses membres respectent les croyances et les religions de chacun.e, mais ne propose aucune action de forme religieuse ou de spiritualité comme les pratiques issues du mouvement New-Age.



VALEURS ÉCOFÉMINISTE

Lutter contre les rapports de domination

Nos décisions et nos pratiques s'appuient sur des faits scientifiques pour favoriser des décisions informées et éclairées. Nous nous basons sur la science et non les croyances.

En ce sens, nous voulons contribuer à la recherche scientifique pour avoir une meilleure connaissance des écosystèmes dont nous faisons partie. Ainsi, les terrains peuvent servir à faire des études naturalistes et constituent des laboratoires à ciel ouvert pour faire avancer les recherches scientifiques. L'impact de ces études doit être réfléchi en amont pour limiter les perturbations des écosystèmes.

Rien ne peut remplacer la complexité du temps long tissé dans un écosystème. L'être humain est incapable de se substituer aux dynamiques naturelles, il en est dépendant.

Nous sommes contre les activités qui apportent de la souffrance non-nécessaire aux êtres sentients, qui crée des inégalités et des injustices entre les individus. L'accès à des espaces à forte naturalité est un droit nécessaire au bien-être des personnes.

Nous reconnaissons la faune et la flore comme des êtres vivants interdépendants et non des ressources. **Nous reconnaissons chaque être vivant comme une entité à part entière avec ses spécificités et ses besoins.** L'humain est un animal. Les humain·es doivent retrouver leurs places dans le cycle du vivant et donc laisser des espaces pour les usages autres que ceux de son espèce et recomposer ses modes d'existences.

Nous sommes attaché·es à une approche des luttes dans leur diversité, leur complémentarité, leur convergence. Il n'y a pas de lutte absolument prioritaire. **Notre association militante est incluse dans les luttes éco-féministes contre les rapports de domination.** Pour ce faire, l'association lutte en son sein pour ne pas reproduire les systèmes de dominations systémiques existants. **Aucune forme d'agression et d'oppression ne sera tolérée.** Nous pensons que la lutte écologique ne peut pas s'écarter de la lutte sociale. Dans ce but, nous souhaitons créer du lien et soutenir les mouvements, les actions et les associations qui luttent en ce sens. Nous sommes également opposé·es à une vision essentialiste (par ex. la division des rôles hommes/femmes soit disant naturels).

Les valeurs portées par l'association sont l'éco-féminisme et les luttes lgbt, l'antiracisme et les luttes décoloniales, l'antispécisme, l'anti-capitalisme et les luttes antifasciste et anti-autoritaires, l'anti-extractivisme et l'auto-gestion. Plus largement, repenser et changer nos modes d'existences et d'organisations sociales pour éviter les souffrances inutiles, permettre à chacun et chacune de vivre dignement, de s'émanciper

dans le respect des autres et de coexister avec les autres formes de vie non-humain en les considérants comme des êtres à part entière et non des ressources ayant le droit d'exister pour elle-même et par elle-même. **Ces réflexions ne doivent pas tomber dans le dogmatisme mais permettre des discussions collectives bienveillantes, empathiques, pour favoriser la compréhension des besoins, des différences, des modes d'existence, des savoir-faire, des passions de chacun.e qui fondent la richesse de l'association.**

L'association utilise la propriété privée comme outil de protection pour créer des biens communs mais nous sommes contre celle-ci pour les inégalités structurelles qu'elle produit et la destruction des communs qu'elle permet. Nous sommes pour le droit d'usage et une répartition équitable des ressources. Pour nous, ce sont les animaux non-humains usant de ces espaces qui devraient en être les "propriétaires". La reconnaissance des biens communs et des droits de la nature sont des enjeux intimement liés à nos actions.

L'association reconnaît que les lois qui ont été créées par les humains, renforcent parfois les oppressions et donc les favorisent au détriment des autres espèces. Les lois doivent évoluer pour mieux reconnaître les droits des autres formes de vie d'exister, de partager notre planète commune, ses ressources et ces lieux d'existences.

Ce qui est légal n'est pas toujours juste. Les manifestations, les recours juridiques, la désobéissance civile ou le sabotage peuvent être des méthodes d'actions que nous soutenons, au cas par cas, temps qu'elles ne ciblent pas l'intégrité physique des personnes et qu'elles sont menées dans l'intérêt général. Elles permettent de stopper des projets écocidaire ou de faire évoluer la loi. Par exemple, la forêt de Bialowieza en Pologne, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, aurait été en partie rasée si des citoyen·nes ne s'étaient pas opposé·es à des coupes autorisées par un gouvernement capitaliste d'extrême droite (combinaison des moyens d'actions : recours juridique, manifestation, désobéissance civile, sabotage...).

La science a démontré l'existence de la capacité de charge des écosystèmes qui peut être définie comme étant le seuil, la limite d'exploitation, les limites planétaires, au-delà desquels un bien ou un service écologique commence à être dégradé et ne plus contribuer au bien-être des populations. **La croissance infinie dans un monde fini est impossible et destructrice.** De plus, l'accumulation des ressources, par un petit nombre, qui caractérise le capitalisme est inégalitaire et injuste. **Il est donc nécessaire de changer notre modèle économique et social dominant pour des modèles équitables, inclusifs, évoluant dans les limites planétaires.** Pour cela, il est important de réfléchir aux changements du système et non de blâmer les individus qui le subissent, pour repenser et agir sur nos moyens d'existence et de coexistence.



AUTOGESTION ET DEMOCRATIE DIRECTE

Avancer ensemble au rythme de chacun.e

L'association fonctionne en autogestion, elle favorise des formes de démocratie directe et d'horizontalité dans les décisions. Les rapports autoritaires ne sont pas admis. La sécurité, le bien-être mental/physique, l'équilibre entre vie professionnelle, personnelle et bénévole pour l'ensemble de ses membres sont essentiels pour l'association. **Notre but est d'agir collectivement en prenant soin des individus au sein du groupe, en prenant en compte la pluralité des réalités matérielles et en prenant du plaisir à agir ensemble.**

Nos modalités d'action doivent être adaptées à chaque milieu, contexte et territoire. Les moyens doivent être alignés avec nos finalités. Nous favorisons les formes démocratiques directes et souhaitons que l'ensemble des votes soit accessible à tous.tes. Toute personne peut prendre part aux décisions, dans l'intérêt de tous.tes, si elle est correctement informée. Les usages d'un territoire doivent être décidés par ces habitant.es dans l'intérêt de tous.tes, en prenant aussi en compte les intérêts des minorités. La transparence des décisions, des actions, de l'utilisation des fonds, des intérêts est une des fondations de l'association.

L'engagement de chacun.e au sein de l'association se fait en fonction de son temps et de sa disponibilité, sans aucun jugement. L'association avance au rythme de ses membres et non l'inverse. Ne rien faire si le groupe en a besoin, prendre le temps de discuter, de réfléchir ensemble, de tisser des liens, de se former, d'apprendre, d'expérimenter, de s'entraider font aussi partie de la vie nécessaire de l'association. **Par nos actions, nous créons des biens communs mais aussi une culture commune t'entraide et de soins.**

Les partenariats sont votés par les membres et tout conflit d'intérêts dans une décision doit être signalé. Les propositions relevant du greenwashing ne seront pas admises. L'association ne participe pas à des programmes de compensation carbone ou foncière. Financer des actions de protection d'écosystèmes n'autorise pas à les détruire.

Nos moyens (actions, matériels et financiers) doivent être alignés avec nos objectifs.

Charte rédigée par les co-fondateur.ices de l'association Wild Bretagne

Cette charte pourra évoluer car elle est imparfaite comme chacun.e d'entre nous mais pour cela elle devra recueillir lors d'une assemblée générale extraordinaire 90% des votes des membres présents.es, en distanciel et en physique, procuration comprise, pour les nouvelles propositions apportées dans l'intérêt général.